Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 23 novembre 2017
Convocation des conseillers :
le 23 novembre 2017

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 8 décembre 2017

Présents : Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Taina Bofferding, Mike Hansen, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés :

Le Conseil Communal;

Objet : 11.1.16. Rockhal: désignation du représentant de la Ville d'Esch; décision

Considérant qu'à la suite des élections communales du 8 octobre 2017, il y a lieu de désigner les nouveaux représentants de la Ville d' Esch-sur-Alzette ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

procède par vote secret
et par 13 voix oui, 5 bulletins blancs et 1 bulletin nul
désigne

le représentant de la Ville d'Esch-sur-Alzette à la Rockhal:
Monsieur Pierre-Marc KNAFF (DP), 57, rue de l'Alzette, 4011 E/A

en séance date qu'en tête
Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre